

9. Données thérapeutiques

- * prévues par la plupart des logiciels
- * renseignant indirectement sur la pathologie (non communicable)

10. Soins de ville et médecine du travail
(cas particulier : SNCF)

Bibliographie

* C. GAYET. Le dossier médical du travail.
DMT (INRS) 3^e trim. 2006, n° 107, 273-278
www.inrs.fr

* Informations a posteriori : l'accès aux informations
personnelles de santé.
Ordre national des médecins, octobre 2005

Site ordre national > exercice de la
médecine > dossier patient